

5 octobre 1990 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview accordée par M. François Mitterrand, Président de la République, à l'agence télégraphique bulgare et au journal "Douma" le 5 octobre 1990, sur les relations franco-bulgares et les perspectives d'une confédération européenne.

QUESTION.- Monsieur le Président, vous accueillez le chef de l'Etat bulgare, M. Jelio Jeleu, qui arrive à Paris d'une Bulgarie profondément renouvelée. Est-ce que vous croyiez pendant votre visite officielle chez nous il y a presque deux ans qu'un tel changement était possible et pourquoi ?

- LE PRESIDENT.- Lorsqu'il y a deux ans, j'ai répondu à l'invitation qui m'avait été adressée par le Président bulgare, j'avais expressément demandé à pouvoir librement rencontrer des étudiants, des opposants afin de pouvoir dialoguer avec eux. Je les ai vus et j'ai senti, à Sofia, l'évolution profonde des esprits. Mais on ne pouvait pas prévoir que les choses se feraient si vite et avec tant de sens des responsabilités de la part de tous, dirigeants et population.\

QUESTION.- Pensez-vous, monsieur le Président, que la nouvelle situation en Bulgarie est plus favorable pour les relations franco-bulgares ? Quelles nouvelles initiatives peut-on attendre de la part de la France à l'égard de la Bulgarie ?

- LE PRESIDENT.- La France a toujours entretenu avec la Bulgarie, en dépit des difficultés, des rapports particuliers, car ils reposent sur des liens historiques anciens. Cela se manifeste très concrètement par la place qui est faite dans votre pays à la langue française comme j'ai pu, à mon grand plaisir, le constater lorsque je m'y suis rendu en visite d'Etat. Beaucoup de jeunes en particulier parlent et comprennent le français.

- Maintenant, tout devient possible. Nous avons dès le début soutenu l'évolution politique de votre pays et indiqué que nous voulions être présents à vos côtés pour vous aider aux transitions nécessaires. Ainsi, les moyens consacrés de notre côté à la coopération ont considérablement augmenté £ en matière de formation, d'échanges, de jeunes, de présence culturelle, les autorités françaises font un effort important. Il est également essentiel que des entrepreneurs français et bulgares travaillent ensemble : l'action des pouvoirs publics vise à favoriser ces contacts et ces associations possibles.\

QUESTION.- D'après vous quel rôle pourrait jouer la Bulgarie dans la Confédération européenne, proposée par vous ? Quelle aide peut accorder la Communauté européenne à la Bulgarie dans cette période critique de son économie ?

- LE PRESIDENT.- La Bulgarie, comme ses voisins continentaux, est profondément d'Europe, et a vocation à prendre sa place dans cet ensemble en reconstruction. Deux voies se dessinent : d'abord, il faut que la Bulgarie puisse passer avec la Communauté des Douze les accords et contrats nécessaires pour aider à son développement, à la modernisation des structures, à l'ouverture de son économie au marché européen et mondial.

- Mais il ne serait pas bon qu'il y ait d'un côté la Communauté et de l'autre des pays d'Europe centrale à qui pourrait peser cette relation d'assistance. C'est pour cela qu'il faut concevoir une autre construction. A la fin de l'année dernière, j'ai proposé ce que j'ai appelé la Confédération. Je souhaite que les pays d'Europe se retrouvent entre eux autour d'une structure permanente plusieurs fois par an et qu'ils confient à cette organisation commune une série de compétences.

- Ils s'habitueraient ainsi à travailler ensemble, à égalité de droits et de dignité. La Bulgarie a naturellement vocation à faire partie de cet ensemble.\